

Chers collègues du Pays de Gex, Nord et Sud,

Au sommaire de ce nouveau Pays de Gex Ainfos, **en complément du SNU Ainfos envoyé par Bourg** :

- 1) CAPD du 25 janvier
- 2) Carte scolaire 2017 : groupe de travail du 27 janvier
- 3) Réunion d'Information Syndicale le 8 février : inscrivez-vous !
- 4) Gestion des demandes d'autorisation d'absence

Bonne lecture !



1) CAPD du mercredi 25 janvier

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 01, ordre du jour (*barème permut, inscription L.A. Dir, départ en formation CAPASH, questions diverses posées par le SNUipp-FSU 01*) et CR de la séance ... tout est ici : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article1360>

Concernant le Pays de Gex, vous y trouverez des informations relatives :

- au nombre de journées non remplacées (qui s'envole) -> *continuez à tenir la compta de votre école et à nous faire remonter vos chiffres*
- au nombre de contractuels recrutés (idem)
- aux modalités d'inspections pour tous les personnels, et en particulier les T2

2) Réunion d'Information Syndicale (RIS) et Anim Péda

Chaque enseignant a droit à 3 demi-journées de RIS par an (1 par trimestre), dont :

- > *3h sur le temps devant élèves.*
- > *6h hors temps de classe déductibles des 108h (hors APC)*

Pour tout savoir sur les RIS, c'est ici : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article1304>

La prochaine Réunion d'Information Syndicale (**ouverte à tous, syndiqué-e-s ou non**) aura lieu :

Mercredi 8 février de 13h30 à 16h30
Cafétéria du Centre Jean Monnet - Saint Genis Pouilly

Au programme :

- *Carte scolaire 2017*
- *Mouvement 2017*
- *PPCR (en vigueur depuis janvier 2017) et réforme de l'évaluation (à compter de septembre)*
- *Temps de travail et campagne APC*
- *Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN)*
- *Questions diverses (à nous faire remonter)*

Pour participer à cette RIS :

- Envoyez le mail suivant (dûment rempli) à votre la circo (**NORD** : ce.0011371k@ac-lyon.fr ou **SUD** : ce.0011421p@ac-lyon.fr), **au moins 48h à l'avance.**
- **Merci de nous mettre en copie** pour avoir une idée du nombre de participants (snu01.paysdegex@wanadoo.fr)
- **Il est possible d'assister à cette RIS en lieu et place de toute AP à laquelle vous êtes inscrit-e** (prévenir la circo par courtoisie en respectant les délais de 48h)

NOM Prénom :

A Mme ou M. l'Inspecteur-trice de l'E.N. du Pays de Gex

Ecole : Date :

Les personnels soussignés ont l'honneur de vous informer qu'ils participeront, en accord avec le décret 82/447 du 28/05/1982, à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp-FSU 01, le mercredi 8 février de 13h30 à 16h30 à Saint Genis Pouilly.

+ préciser si cette RIS se substitue à la participation à une autre AP.

3) Carte scolaire 2017 : les opérations débutent

Après une dotation départementale de + 70 postes en 2016, l'Ain va bénéficier de + 61 postes pour la rentrée 2017. La DSDEN de l'Ain estime à + 196 le nombre d'élèves supplémentaires attendus.

Au niveau départemental, le SNUipp-FSU 01 a étudié les remontées de plus de 240 écoles (dont 40 du Pays de Gex).

Dans le Pays de Gex, comme à l'accoutumée, nous avons contacté quelques mairies et échangé avec les 2 IEN en amont pour affiner les besoins. Pour le SNUipp-FSU, près de 15 situations d'ouvertures sont dénombrées dans les 2 circons du Pays de Gex. Le SNUipp-FSU 01 porte et portera l'ensemble de ces situations lors des diverses réunions qui vont se succéder la semaine prochaine.

Un premier groupe de travail a eu lieu ce vendredi matin. **Aucune décision n'a été annoncée** aux représentants du personnel en l'absence de la DASEN. L'administration s'est positionnée de façon attentiste ! Des pistes ont néanmoins été établies et l'administration va procéder à des vérifications suite à nos nombreuses interventions. En ce qui concerne les postes "hors la classe" par exemple, 1 poste E et 1 poste PSY et 1 poste UPE2A **devraient** être créés dans le Pays de Gex. Une vingtaine de TR (nombre à confirmer) pour le département également, sans que leur implantation ne soit connue à ce jour.

Rappel :

- CTSD mardi 31/01 (présentation du projet de carte scolaire de la DASEN)
- CDEN vendredi 3/02 (validation du projet par le Préfet)

Merci aux écoles de nous apporter toutes nouvelles informations d'ici aux prochaines échéances.

4) Gestion des demandes d'autorisation d'absences

Début janvier, la circonscription du Nord informait les écoles des nouvelles modalités de gestion des demandes d'autorisation d'absence :

"Toute demande de quelque nature que ce soit doit être parvenu dans un délai de 10 jours minimum, accompagnée du formulaire et d'un justificatif".

Interpellé à ce sujet, le SNUipp-FSU 01 s'est entretenu avec l'IEN et lui a fait part des remarques suivantes : s'il est légitime de vouloir anticiper les besoins en remplacement et de traiter objectivement les demandes (droit, autorisation, traitement ou non) au regard de justificatifs fournis, ces nouvelles conditions peuvent mettre en difficulté de nombreux collègues ayant besoin de s'absenter au dernier moment (maladie, garde d'enfant malade ...). D'autre part, il n'est pas toujours aisé d'obtenir un justificatif en amont de l'absence. Par exemple, les personnels médicaux du secteur en bénéficient pas tous d'un secrétariat permettant de délivrer un justificatif, sans parler des situations de deuil ...

Lorsque cela est impossible de respecter ces contraintes, l'IEN demande aux personnels de faire pour le mieux. Elle a entendu ces arguments et fera preuve de bienveillance.

Merci de votre attention et de votre confiance.

Yoann ROBERT

